



## **Recrutement**

### **Un(e) Chargé(e) de Coordination Petite Enfance / Parentalité**

#### **A temps complet**

#### **Emploi**

---

Cadre d'emplois : animateur territorial (cat. B) – rédacteur (cat. B) – éducateur territorial de jeunes enfants (cat. A)

Service : Pôle développement – Service Solidarités

Début du poste : dès que possible

Temps de travail : 35h00 – temps complet

#### **Contexte**

---

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, située à 20 km au nord-ouest de Lyon, est composée de 17 communes pour 37 000 habitants.

La CCPA gère en direct 3 Relais Petite Enfance ; elle a une compétence « d'accompagnement méthodologique, technique et de coordination des actions petite enfance conduites dans les communes du territoire communautaire », non exercée jusqu'à présent. La mise en place d'une coordination petite enfance permettra de compléter l'offre de service existante, en apportant une dimension communautaire à la politique petite enfance et en répondant aux enjeux actuels du territoire.

Les communes gèrent les EAJE présents sur leur territoire et restent décisionnaires de leurs politiques petite enfance.

Par ailleurs une politique de soutien à la parentalité est développée depuis plusieurs années, sous la forme de semaines de la parentalité organisées chaque année en octobre.

La CCPA souhaite renforcer cette offre en développant un réseau d'acteurs et en mettant en place des actions tout au long de l'année, selon les besoins des familles et des professionnels.

## Missions

---

### **Le/la Chargé(e) de coordination petite enfance / parentalité aura pour missions de :**

#### Coordination petite enfance :

- Réaliser un diagnostic complet du territoire : offre / demande, typologie des familles, évolution démographique, flux de déplacement domicile / travail, évolution de l'offre de garde (vieillesse des assistants maternels)
- Développer la fonction d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant
- Mettre en adéquation l'offre et la demande de garde sur le territoire
- Développer et entretenir les réseaux partenariaux, institutionnels ou associatifs : CAF, PMI, EAJE, Relais Petite Enfance, médiathèques, ludothèque, LAEP, écoles maternelles...
- Développer des logiques de coopération entre établissements et entre communes
- Apporter de nouveaux services aux familles et professionnels en fonction des freins identifiés, notamment l'isolement et la mobilité
- Proposer des actions en fonction des besoins repérés lors du diagnostic et des échanges avec les partenaires

#### Parentalité :

- Concrétiser le Conseil Local de la Parentalité
- Poursuivre l'organisation des semaines de la parentalité
- Dresser un diagnostic du territoire en termes de parentalité
- Proposer des actions tout au long de l'année pour répondre aux besoins constatés : groupes de travail, conférences, café des parents...
- Travailler en transversalité avec le chargé de coordination jeunesse sur cette thématique

### **Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le/la Chargé(e) de coordination petite enfance / parentalité sera amené(e) à :**

- Développer des outils d'analyse et de veille de manière à aider les communes dans leur décision d'implantation de nouveaux EAJE
- S'adresser à des publics variés : institutionnels, associatifs, EAJE, Relais Petite Enfance, habitants, élus
- Organiser avec des prestataires extérieurs des sessions de formation en fonction des besoins exprimés par les professionnels
- Organiser des réunions, groupes de travail, sessions d'analyse de la pratique
- Travailler en transversalité avec d'autres services de la CCPA (Jeunesse, Relais Petite Enfance)
- Représenter la collectivité dans des réunions partenariales départementales ou inter EPCI

## **Profil et expériences souhaitées**

---

Catégorie A de la fonction publique territoriale (Educateurs de jeunes enfants – filière sociale)

Catégorie B de la fonction publique territoriale (Animateur – filière Animation)

Catégorie B de la fonction publique territoriale (Rédacteur – filière Administrative)

#### Compétences requises :

- Cadre réglementaire des politiques publiques petite enfance
- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale
- Gestion de projet
- Techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives
- Forte capacité à travailler en transversalité et en partenariat interne et externe

- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Autonomie, force de proposition, innovation
- Maîtrise de l'outil informatique et du pack office (word, excel, powerpoint, outlook)
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute et de communication
- Capacités d'adaptation, sens des responsabilités, sens du service public

### Rémunération et conditions de travail

---

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, action sociale (participation à la prévoyance, CNAS).  
Poste à temps complet (35h).  
Permis B obligatoire

Le/la Chargé(e) de Coordination petite enfance / parentalité fera partie du service Solidarités de la CCPA et sera rattaché hiérarchiquement à la responsable du service.

L'exercice de ses missions se fera avec l'appui de la responsable (diagnostic, aide à la décision, lien avec les institutions). Les animatrices des Relais Petite Enfance seront ses collègues directes.

**Lieux d'exercice des missions** : siège administratif CCPA

**Moyens mis à disposition du poste** : ordinateur portable, véhicule en pool

**Spécificités du poste** : déplacements sur tout le territoire, réunions possibles en soirée, évènements ponctuels en soirée ou le week-end, pas d'encadrement d'équipe

### Pour candidater

---

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation manuscrite + CV à l'adresse suivante :  
Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Monsieur le Président 117 rue Pierre Passemard -  
69210 L'ARBRESLE ou par mail à [emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr)

Signé électroniquement par :  
Pierre-Jean ZANNETTACCI  
Date de signature : 14/10/2021  
Qualité : Monsieur le Président

